Mode d'emploi pour les commandes groupées de bagues au sein d'un CLUB CDE par Internet

Ouverture d'un compte au nom du club

Nommer un responsable du club pour les commandes groupées au CDE. Ce responsable doit déjà posséder un compte au CDE, avec un numéro d'éleveur.
De même pour pouvoir commander des bagues par l'intermédiaire du club, les éleveurs doivent posséder un numéro d'éleveur délivré par le CDE.
Si un éleveur ne possède pas de numéro d'éleveur au moment de la commande groupée, il devra attendre qu'un numéro lui soit attribué. Pour cela **le responsable du club** demande, par internet (http://www.le-cde.com/Contacts.awp) l'ouverture d'un compte (avec N° éleveur) pour cet éleveur. Fournir Nom Prénom, Adresse, N° Tél, Email. Le responsable du Club s'engage, par cette demande, à ce que l'éleveur demandeur d'un N° éleveur commande des bagues au CDE. Si aucune commande de bagues n'accompagne ensuite cette attribution de N° éleveur, la fiche du client sera supprimée de la base de données.

Le responsable Club fait une demande d'une **ouverture de compte pour le club,** par mail, à partir de la page Contact du site (http://www.le-cde.com/Contacts.awp).

Renseignements à fournir :

- Nom du Club
- Nom prénom du responsable des commandes groupées
- Adresse de livraison des bagues
- N° Tél
- Email spécifique du club (elle ne doit pas être identique à aucune adresse mail éleveur).

Avantage de la commande groupée par internet :

- **Réduction de 10%** sur le prix des bagues.
- **Frais de port de 5 €** pour la totalité de la commande. Donc économie des frais de port de 3 € pour chacun des membres du club.
- A la fin de l'année le CDE fait une récapitulation de toutes les commandes groupées et **reverse au club 5% du montant total du prix des bagues** commandées sur l'année.
- Simplification par rapport à la commande par courrier. Moins d'écriture, pas de calcul à faire. Economie de papier.
- Simplification de la gestion au niveau du CDE.
- Possibilité de **trois commandes groupées par club dans l'année**, mais avec un **minimum de 5 commandes éleveur par commande groupée**.

Accès à la commande groupée par internet

Le responsable du club ouvre son compte à la page http://www.le-cde.com/Connexion.awp.
Après ouverture du compte cliquer au bas de la page Mon Compte, sur Accès espace partenaire

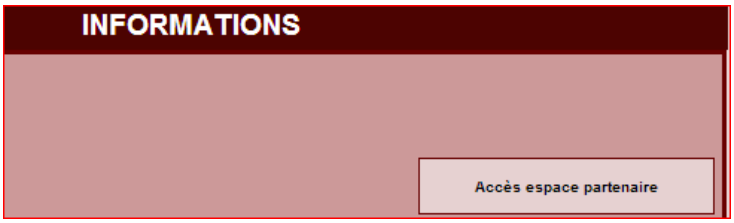

S'affiche alors la fenêtre qui va permettre de :

1. **Modifier les coordonnées du Club**
2. Saisir les numéros d'éleveurs des membres CDE du Club pour **créer le fichier des adhérents** :

3. **Passer une commande pour un des membres** :
   - Sélectionner le nom de l'éleveur (clic sur la ligne correspondante) puis cliquer sur : Passer nouvelle commande pour ce membre.
   - Saisir la commande sur la grille des bagues et cliquer sur Passer commande au bas de cette grille en fin de saisie. On revient sur le compte de l'adhérent dont on vient de traiter la commande. Cliquer sur Accès club partenaire pour poursuivre la commande groupée
   - On peut Voir, Modifier ou Supprimer la commande d'un membre si elle n'a pas été validée, c'est-à-dire est encore en préparation :

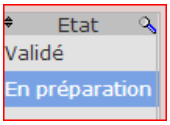

   - Recommencer l'opération pour un autre membre si nécessaire.

4. **Générer la commande groupée (Validation)** si les commandes individuelles sont toutes terminée seulement (on ne peut plus les modifier après validation et la commande groupée est générée). Attendre quelques instants l'affichage de la confirmation de la validation.

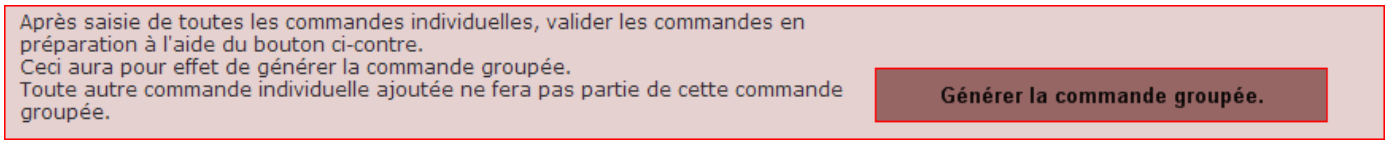
Après saisie de toutes les commandes individuelles, valider les commandes en préparation à l'aide du bouton ci-contre.
Ceci aura pour effet de générer la commande groupée.
Toute autre commande individuelle ajoutée ne fera pas partie de cette commande groupée.
Générer la commande groupée.

Notre opérateur, responsable des commandes club, peut suivre l'évolution de vos commandes grâce à notre logiciel. Pour le joindre en cas de besoin : **uc2@le-cde.com**.

5. Quand la commande groupée est validée un **message de confirmation est expédié sur l'adresse mail du club** (déclarée lors de l'ouverture du compte du club) et à notre opérateur des commandes groupées.
   A la réception du message, notre opérateur facture la commande et une ligne de facture apparaît dans la partie **Les factures et commandes du club**. Pour lire la facture cliquer sur Voir. La facture au format pdf est téléchargée. Sa lecture est alors possible.

6. Il reste à procéder au **paiement par chèque** (à l'ordre du CDE) de la commande groupée du club pour qu'elle soit traitée. Expédition au responsable UC2 :
   - **M. Alain Penaud**
   - **1 RD 137 - LES 4 CHEMINS DE L'OIE**
   - **85140 Ste Florence**
   - **Tél. 02.51.61.66.71**
   - **uc2@le-cde.com**